

Bulletin municipal

EDITO

Après une « Ronde des Fours » qui a connu un véritable succès cette année avec quelques 3 000 visiteurs qui ont bravé le vent, succès traduit par de nombreux messages de remerciements soulignant l'authenticité et la qualité de l'accueil, messages qui vont droit au cœur des organisateurs et bénévoles, l'heure est à la préparation des 8^{èmes} Romanaises qui se tiendront les 1 et 2 juillet dans notre village.

La commune et les habitants de Saint-Romain-de-Lerps seront fiers d'accueillir nos amis des Saint-Romain de France pour cette 8^{ème} édition.

Fiers de leur montrer notre hospitalité, fiers de notre bonne humeur, et surtout fiers de notre patrimoine historique et naturel.

Nous leur ferons découvrir notre belvédère, qui est la marque de notre village. Arriver sur un si beau site vaut bien le sacrifice du voyage et des nombreux virages négociés depuis la vallée du Rhône pour nous rejoindre. Ils seront surpris par son panorama exceptionnel, tant il rend humble l'homme face à la nature environnante.

Au-delà de notre village, ce sera tout un coin d'Ardèche qui s'attachera à partager ses richesses gastronomiques, viticoles, sa joie de vivre et sa convivialité. Ce seront également de nombreux bénévoles qui donneront de leur temps, de leur bonne humeur pour témoigner d'une véritable hospitalité, à l'instar de ce qui se passe lors de la « Ronde des Fours ». Nous saluons avec un profond respect ceux qui, rassemblés autour de l'Association « Air et Tourisme – La Romanaise », ont œuvré depuis un an à l'organisation de nombreuses manifestations pour trouver les moyens nécessaires tant humains que financiers pour que ce rassemblement soit une réussite, pour les Saint-Romain de France, et pour notre petit village ardéchois. Ainsi, grâce à la générosité de nombreux sponsors, grâce aux recettes des manifestations, « Air et Tourisme – La Romanaise », et avec l'apport de subventions (Communauté de communes, département, région, Saint-Romain de France et commune), « Air et Tourisme – La Romanaise », offrira, nous en sommes certains, de nombreuses animations sur le thème de nos richesses locales.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles, à donner un peu de votre temps pour que cette fête soit une réussite collective et personnelle tant le besoin de partage, d'échange et de convivialité est, de nos jours, une véritable nécessité. L'équipe d'« Air et Tourisme – La Romanaise » vous attend !!!

L'équipe municipale

Qu'est-ce que la ROMANAISE ?

Tout a commencé à Saint Romain le Puy, dans la Loire, en 2008, avec un premier rassemblement en 2010, et aujourd'hui, 16 villages sur les 32 portant le nom de Saint Romain sont adhérents à l'association des « Saint-Romain-de-France » et accueillent les festivités, chacun à leur tour et chaque année.

« Amitié, convivialité, partage »

Sont les maîtres mots de l'association des Saint Romain de France. Stands de présentation des villages, animations et jeux, diner de gala, randos, marchés et visites culturelles et gastronomiques sont au rendez-vous de ces journées.

BUDGET 2017

Le projet de budget 2017 a été voté en conseil municipal le 12 avril dernier.

Les constats :

- L'année 2016 s'est clôturée avec des excédents tant en fonctionnement qu'en investissement témoignant une fois de plus la rigueur budgétaire mise en place depuis plusieurs années.
- Au niveau des dépenses : Des dépenses supplémentaires apparaissent, liées à la dynamique villageoise (fréquentation accrue de la cantine et du périscolaire, nombre de permis de construire également en augmentation). Les travaux d'économies d'énergie, la renégociation de la dette et des différents contrats d'assurance permettent de dégager des marges de manœuvre significative et une fois encore d'éviter tout recours à quelconque emprunt afin de poursuivre le désendettement communal, avec une dette équivalente à 5 années d'autofinancement.
- Au niveau des recettes : Alors que la dotation forfaitaire de la DGF est en légère diminution l'augmentation de la dotation de solidarité rurale vient compenser cette diminution. Par ailleurs, la commune est cette année éligible à la dotation de solidarité dite « cible », qui amène un bonus de 40 463 € augmentant ainsi les recettes de 40 000 € par rapport à celles réalisées en 2016.
- Un accord financier pour la participation communale au fonctionnement de l'école Saint Joseph a été trouvé avec l'OGEC permettant à la fois de stabiliser les dépenses à hauteur de 29 000 € pour les 3 années à venir et d'assurer l'égalité des accès aux services de la cantine et de la garderie périscolaire pour tous les enfants quelle que soit l'école fréquentée.
- Sachant que la fiscalité de la communauté de communes n'augmentera finalement que de 0,4% contre 2% initialement prévu, il est acté d'augmenter la fiscalité de 1,5%, après une pause en 2016, une hausse de 1% en 2015 et aucune augmentation entre 2011 et 2014.

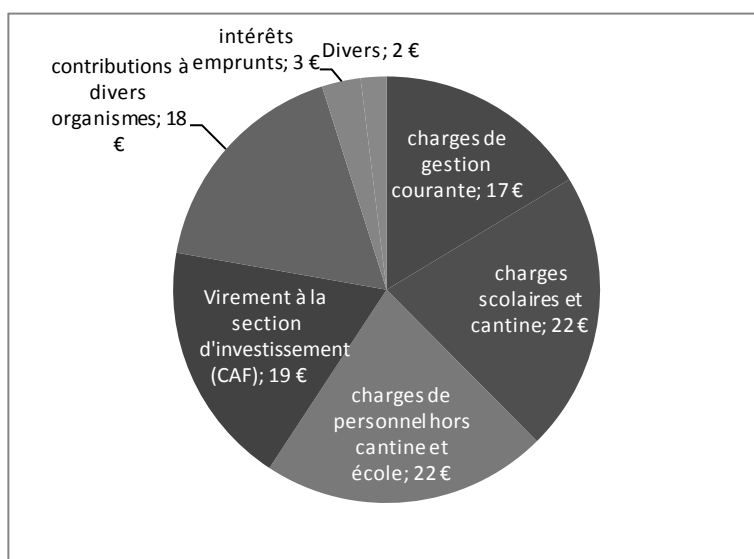
Compte tenu des éléments décrits plus haut, le budget 2017 s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 539 578,63 € en dépenses et en recettes. Il s'agit d'une augmentation de 37 000 € par rapport au budget primitif 2016, ce qui signifie néanmoins une baisse des dépenses au regard du budget primitif 2016 dans la mesure où il est proposé de dégager plus de 100 000 € pour le virement à la section d'investissement et permettre ainsi une capacité d'autofinancement excédentaire,
- Pour la section d'investissement à 238 027 € soit une diminution de l'ordre de 70 000 € par rapport au BP 2016.

Ainsi, pour 100 €

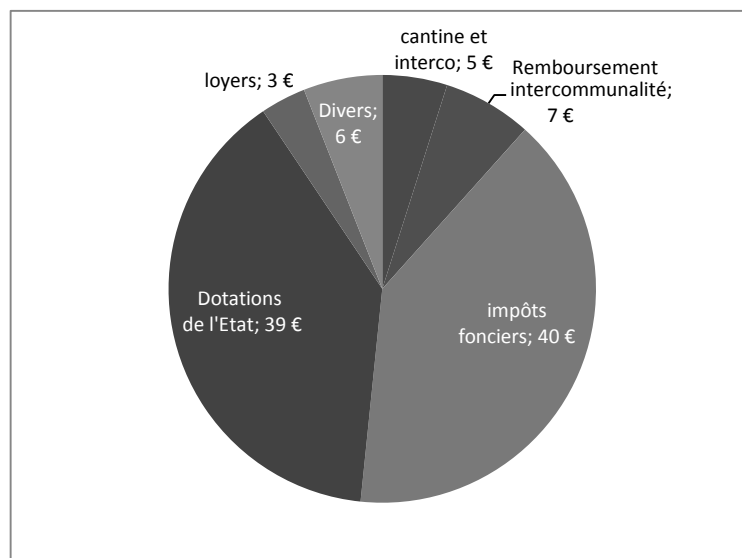
Dépenses de fonctionnement :

Les deux postes principaux concernent les charges de personnel et les charges scolaires et périscolaires (cantine). Elles représentent chacune 22 € pour 100 € dépensés



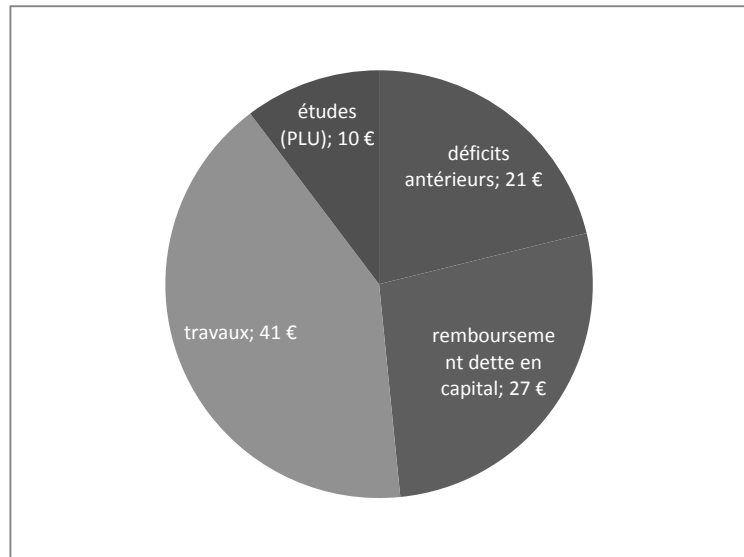
Recettes de fonctionnement :

Si les impôts fonciers représentent 40 € sur 100 € de recettes, les dotations de l'Etat pèsent autant, d'où l'importance de leur maintien pour la pérennité du fonctionnement des services communaux



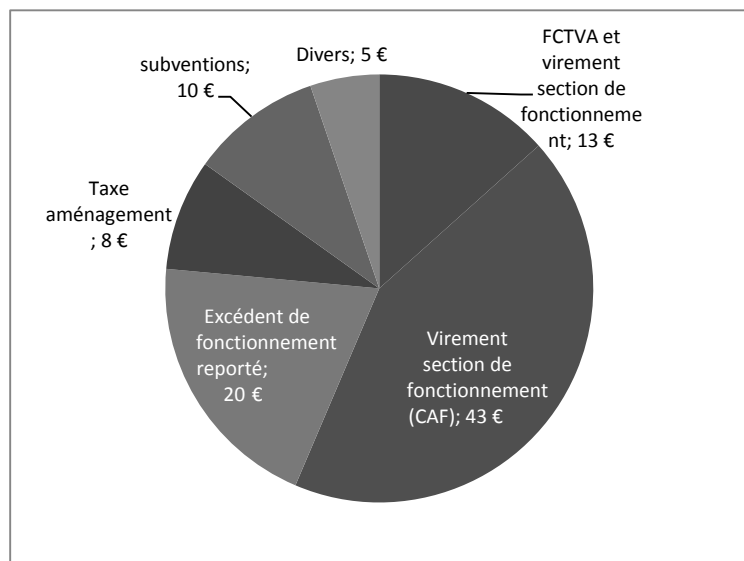
Dépenses d'investissement :

Pour 100 € dépensés en investissement, la moitié (51€) le sera pour des études et des travaux



Recettes d'investissement :

Pour 100 € de recettes de la section d'investissement permettant le développement de la commune, 63 € proviennent des efforts de gestion réalisés en fonctionnement



LES TRAVAUX PROGRAMMES EN 2017

Les investissements resteront contenus en 2017 pour se limiter au strict nécessaire.

Pour ce qui concerne les bâtiments :

- La construction d'une dalle dans 2 classes de l'école publique suite à l'affaissement des planchers existants. Cette action permettra également de mettre les classes concernées en conformité avec les règles en matière d'accessibilité => coût 24 000 € subventionnés à 35% par les services de l'Etat,
 - Différents travaux de conformité électrique ou de défense incendie : 5 500 €.
- Pour ce qui concerne l'éclairage public :
- Le remplacement des ballons fluo aujourd'hui obsolètes et qui seront interdits en 2018 => 10 000 € subventionnés à 50 %
- Pour ce qui concerne le PLU :
- La fin de l'étude pour 24 500 € subventionnée à hauteur de 9000 €

Le balisage à l'intérieur du village pour 7 000 €

Les travaux de voirie réalisés soit par l'entreprise ou en régie par la communauté de communes devraient être les suivants :

- Réparations ponctuelles appelées « emplois partiels » sur les routes de Magnon et de Chazal.
- Le traitement des eaux pluviales sur le chemin des quatre sources,
- Le traitement des eaux pluviales à la Rochette,
- La mise à niveau des regards d'eaux usées sur le chemin de Grangeneuve,
- Des travaux de signalisation routière (marquage au sol et panneaux),
- La fin de l'étude et les travaux de rectification d'un virage sur la route de Châteaubourg (à l'entrée du village),
- La création d'un cheminement piétonnier à l'entrée du village côté Saint-Sylvestre, ainsi qu'un passage dénivelé. Pour réaliser les travaux, l'accord des services du Conseil Départemental devra être obtenu,
- La poursuite de l'étude pour l'aménagement du chemin de la Rouveure.

Enfin les travaux d'assainissement se limiteront au raccordement des sanitaires du Pic directement sur le réseau public sans passer par le poste de relevage privé du Logis du Pic.

P.L.U.

Depuis l'approbation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en séance du Conseil Municipal du 12 janvier dernier déclinant les orientations et thématiques générales, nous entrons maintenant dans la 3^{ème} et avant-dernière phase de mise en œuvre du nouveau PLU communal.

Pour mémoire, les objectifs à poursuivre concernent :

- . Préservation de l'environnement et cadre de vie
- . Dynamique démographique et besoins en logements
- . Développement économique
- . Attractivité et vitalité du village

Il s'agit donc à ce stade de :

- . Définir très précisément les différentes zones urbanisables dès maintenant ou progressivement. Ces décisions ont été très largement anticipées puisque déjà prescrites par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), exécutoires même depuis le 17 janvier dernier
- . Protéger les secteurs voués exclusivement à l'activité agricole
- . Préserver les zones devant rester durablement protégées pour leur caractère paysager et environnemental évident
- . Localiser les espaces destinés a priori au développement commercial et artisanal
- . Cibler le bâti remarquable pouvant éventuellement faire l'objet d'un changement de destination
- . Prévoir les espaces nécessaires dans les secteurs à potentiel économique et touristique
- . Et écrire pour chacune de ces zones le règlement adapté et détaillé.
- . Organiser l'occupation de certains secteurs dans l'enveloppe urbaine, stratégiques au niveau de l'urbanisation future sous forme d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour les espaces urbains disponibles d'une surface supérieure à 3000 m², et disposer les emplacements réservés concernant la voirie et les espaces publics.

Evoquant les emplacements réservés et les OAP, une étude est déjà bien engagée sur le secteur de la route du Pin. Il s'agirait, là, d'adapter et d'harmoniser l'habitat en vue de la construction de logements pour les seniors, mais aussi à caractère social en location ou 1^{ère} accession. Profitant au maximum d'une situation et d'une orientation privilégiées, ces habitations seraient forcément de type basse consommation avec bilan thermique très positif.

C'est bien là que pourrait également prendre toute sa place, si le projet s'avérait réalisable, le futur groupe scolaire de St-ROMAIN de LERPS.

En effet, constatant une progression constante de la population et donc du nombre d'habitations, il y a lieu de penser à l'accueil des nouveaux arrivants et des élèves prioritairement. Le P.L.U., soutenu et en même temps contraint par les instances et outils que sont le SCOT du Grand Rovaltain et le PLH (Programme Local de l'Habitat) intercommunal, devrait autoriser cette évolution.

Par ailleurs, la vétusté des locaux actuels et les travaux d'entretien qui s'imposent chaque année poussent les Elus à une réflexion urgente pour accueillir les enfants en toute sécurité et dans les meilleures conditions, dans des bâtiments modernes et adaptés qui incluraient forcément l'espace cantine et garderie.

Citons pour derniers exemples :

- . Réfection du préau : travaux effectués en régie par nos employés communaux
- . Changement des installations de chauffage et travaux d'isolation effectués l'année passée
- . Dalles à refaire cette année et mise en accessibilité comme la loi l'exige en 2017

Ce sont précisément ces trop lourdes dépenses au fil des ans qui sont à comparer avec le coût certes important d'un tel investissement.

A ce jour, un 1^{er} dossier de présentation du projet a donc été monté et transmis aux instances susceptibles de soutenir fortement ce type d'initiative. Parallèlement, l'aspect plus technique du projet est étudié avec les organismes spécialisés.

Paysages et Pays : conjugaison Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Que disent-ils de nous ?

Si les Lerpsois sont attachés à leur pays ce n'est sûrement pas indépendant du paysage qui s'y déploie : le pic en est l'acmé mais il n'est pas seul à porter le goût d'habiter là.

Et les élus continuent de favoriser l'attention au vivre ensemble par des actions visibles sur le paysage du village, parce que ces notions sont liées : « les paysages étaient comme un archet qui jouait sur mon âme » (Stendhal, 1836).

En effet, l'étendue offre le paysage et elle promet du possible, et d'abord le rêve ou la contemplation, ce qui reste d'humanisant à notre contemporanéité. A St Romain, il est important d'y faire attention, de l'ouvrir et de l'enseigner : ainsi les aménagements du village, le déplacement de l'abri bus, les soins au pic et à la chapelle, le respect du panorama aux abords du site, etc...

Etendue et aménagements : la conjugaison des deux révèle une qualité de vie ; ne point laisser la facilité de l'usage l'emporter sur ce qui nous dépasse tous et qui nous fonde : l'espace commun pour des rêves encore à venir.

Depuis la Grande Aiguille Rousse où l'Isère prend source et le mont Gothard pour le Rhône qui nous emmènent jusqu'en Méditerranée, du Mont Blanc aperçu bien des jours clairs au Mézenc ou du Pilat au Ventoux, l'étendue à St Romain a le sens de celui qui regarde au-delà. La plaine valentinoise et romanaise appellent, depuis le pic, également, la gourmandise visuelle : même le « paysage sonore » s'y observe, le vent du nord n'apportant pas les mêmes sons que celui du sud. Les saisons bien entendu, colorent avec nuances ce qui nous est offert depuis ce belvédère remarquable. La nuit ne laisse rien comme charme au jour : la profusion d'éclairages, les clignotements d'enseignes ou l'évolution des véhicules, en vallée ou en Vercors ne parviennent pas à masquer la voûte céleste qui garde, ici, son éclat. Le lever de lune y est souvent spectaculaire, mettant en ombres les Ecrins puis le Dévoluy pour inonder tout notre versant, en quelques minutes. Et la chapelle, également, vue de la vallée grâce à son éclairage nocturne, constitue une identité paysagère.

Mais aussi la place centrale du village qui n'est plus un parking : la façon de vivre au pays se dit dans le paysage qu'on se fait. La première décharge municipale à l'est du pic ou les antennes démontées, la limitation de celles sur la route de crête tout autant que les travaux agricoles ou forestiers disent l'histoire du pays dans son paysage.

Celui-ci est l'écritoire de celui-là, ici et en ville, a-t-on su lorsque les « quartiers » sont devenus invivables. Voilà qu'en effet, les pouvoirs publics ont suivi les géographes dans les analyses du paysage urbain pour y intervenir et non plus laisser faire l'utilitarisme déjà en vogue dans les années soixante-dix. Enfin, l'étendue a parlé à ces hommes : il fallait voir au-delà du pragmatisme et favoriser une vue d'ensemble pour le pays ; le paysage a enseigné à ceux qui savaient voir.

Si, à St Romain, on s'en préoccupe, c'est dès 1874 que l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage est créée à Versailles puis à Marseille, non loin du Centre National du Paysage de Trappes, pour former des paysagistes diplômés par le gouvernement (DPLG), recevoir des étudiants étrangers et agir à l'international pour y développer cette culture née dans les jardins du roi; avec notamment Le Nôtre (1613-1700) dont l'œuvre nous invite ici aussi, à considérer l'aménagement de l'espace comme l'effet d'une civilisation. L'intitulé de la chaire de cette école est limpide pour nous aussi : « changer de direction, opérer la transition énergétique et écologique, c'est inventer un nouveau paysage, un nouveau rapport des hommes à leur milieu, établi dans une relation plus sobre, moins prédatrice, plus solidaire ». Y a-t-il plus actuel, plus urgent, à St Romain aussi ?

Il ne s'agit pas, en effet, de muséifier notre environnement, mais bien d'y lire notre activité, de la faire évoluer dans un sens plus malin et donc, d'abord, d'apprendre à regarder, considérer : depuis différents endroits de la commune, des points de vue méritent une attention qui nous enseigne ; du lointain au rapproché, la géologie et l'activité humaine expriment une façon de vivre ici.

Quel dispositif viendrait soutenir cette attention ? Et la prolonger dans un changement évoqué plus haut ? L'idée d'une maison du paysage ou de quelque chose d'analogue est un élément de réflexion en ce sens mais d'autres formes ont leur mérite également : circuits pédagogiques, plaquettes didactiques, invitations à des causeries avec des précurseurs, etc... En tout cas, un atout du village et de ses hameaux qui pourrait susciter l'intérêt de bien des citoyens et qui nous est donné si nous savons y voir.

* * * * *

A noter sur vos agendas :

20/05	150ans de l'école Saint Joseph
25/06	Kermesse Ecole Saint Joseph
1 ^{er} et 2/07	8 ^{ème} Romanaises
8/07	Fête du Sou des écoles
28/07	Marché nocturne Gourmand



13/06

*Racontines - 9h à la bibliothèque -
Histoires pour les tout-petits*

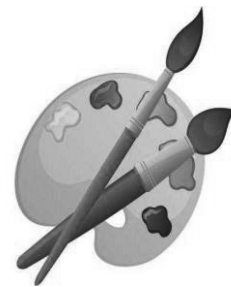
Goûter Contes – 14h

Pour les enfants de 3 à 11ans

Fresque

Depuis longtemps, il paraissait nécessaire de rafraîchir le mur de l'école, et par là-même d'embellir et de mieux identifier l'école communale.

Il fut donc décidé de bâtir autour de ce travail de réfection, un véritable projet éducatif à conduire avec les enfants, les premiers concernés. Une commande fut donc passée par la municipalité auprès de la Tribu qui a travaillé en étroite collaboration avec les enseignants, en lien direct avec le projet d'école dont l'un des axes majeurs est l'ouverture aux autres. Ainsi, le thème de la Laïcité s'imposa rapidement.



Depuis 2 mois, dans le cadre des ateliers périscolaires, un groupe d'enfants réfléchit chaque semaine au message et travaille à la création d'une fresque. Et le jeudi 13 avril, les artistes ont présenté leurs maquettes, argumentant sur les éléments des 2 tableaux proposés : jardin ou gâteau de la Laïcité ?

Le jury composé d'enseignants et d'élus a choisi le jardin de la Laïcité.

Après ce fructueux travail de réflexion, d'imagination et d'élaboration des maquettes, la réalisation grandeur nature peut maintenant voir le jour. Avec Anne CHAUVIN, artiste intervenante tendant la palette aux enfants, le mur va se parer de cette magnifique fresque qui devrait être inaugurée d'ici la fin de l'année scolaire, le 24 juin précisément.

Rappelons ici que ces ateliers ont été mis en œuvre depuis 3 années scolaires, en accompagnement de la réforme du temps scolaire. Le PEDT (Projet Educatif Territorial), document qui précise l'organisation de ces activités arrivant à échéance, doit donc être réécrit. Une équipe composée des différents partenaires (élus, enseignants, animateurs) y travaille assidûment.

INTERCOMMUNALITE

Office de tourisme



L'office de tourisme de St Péray et Alboussière : ça bouge !

L'office de tourisme a changé de statut l'année dernière et est désormais géré par la communauté de communes à travers un collège d'élus (1 représentant pour chaque commune) et un collège de représentants de professionnels du tourisme du territoire. 3 commissions opérationnelles ont été mises en place portant sur l'administration générale, la promotion, et le développement de projets.

Le président est Patrice Pommaret et la directrice Stéphanie Dintre.

Les objectifs principaux sont la mise en valeur de notre territoire et de ses atouts, accompagner et aider les acteurs du tourisme, proposer et mettre en œuvre des grands projets.

Récemment l'office de tourisme a participé au salon de la randonnée à Lyon, au cours duquel a été proposée « la randonnée des crêtes ». Un document est désormais disponible. Ce projet, lancé il y a plusieurs années par les communes du plateau, a pour objet de relier par un itinéraire balisé de 55 kilomètres, Saint-Romain, Champis, Alboussière, Boffres, Gilhoc, Colombier, Saint Sylvestre. Deux ou trois jours sont nécessaires : les hébergeurs partenaires sont indiqués dans le document. Pendant le salon, ce parcours a retenu l'attention de nombreux touristes, qui nous l'espérons, viendront découvrir notre campagne et s'arrêteront à Saint Romain. Des réservations sont déjà enregistrées.

Pour les cyclistes un topo guide VTT est en cours d'impression.

De nombreux autres projets et réflexions sont en cours autour des vins et vignobles de Cornas, Chateaubourg, Saint Peray, mais aussi à propos de l'aménagement du plan d'eau d'Alboussière.

A noter sur vos agendas les prochains évènements : Crussol en Fête, Crussol Festival (sous l'impulsion de Zaz), le marché des potiers et pour Saint Romain le Festival de musique d'été avec un premier concert au théâtre de verdure le mercredi 12 juillet à 21h00, le marché nocturne fin juillet...

Nous vous invitons à pousser la porte d'une des trois antennes de l'office de tourisme (Château de Crussol, St Péray, Alboussière) pour découvrir les activités et animations sur notre communauté de communes mais aussi rencontrer les personnes qui parlent si bien de notre village et du Pic !

L'E.P.N. (Espace Public Numérique)

Porté par la Communauté de Communes Rhône Crussol, l'**Espace Public Numérique** (ou E.P.N., appelé auparavant Centre Multimédia) a une mission de service public : permettre au grand public d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de s'initier et de se perfectionner dans l'utilisation des outils, des services en lien avec le numérique.

Pour ce faire, à Alboussière, l'accès à internet est gratuit et illimité. Chacun peut également profiter d'un accompagnement qualifié et personnalisé. Tout cela dans le but de faciliter l'acculturation de la population aux usages et possibilités offertes par l'Internet et ainsi déployer une « culture numérique pour tous ».

Le numérique est présent au quotidien dans nos vies. Souhaitant que tout individu soit acteur de la société numérique, la Communauté de Communes a fait labelliser l'EPN en tant que **Maison de services au public**.

A ce titre, tout usager peut ainsi bénéficier d'un accueil personnalisé, de l'accompagnement dans ses démarches administratives par l'utilisation d'outils en ligne (espaces personnels notamment) mis en place par les différents partenaires (CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA, CARSAT, CCI, CMA), une orientation voire une mise en relation avec un contact référent pour dénouer des situations plus complexes.

L'accès à la Maison est gratuit, confidentiel et accessible que vous soyez résident permanent, nouvel arrivant, de passage dans la région ou à la recherche d'informations spécifiques.

Par ailleurs, des **ateliers numériques** gratuits, en session collective, peuvent être organisés. Les thèmes abordés sont variés (débuter sur internet, les réseaux sociaux, créer un site internet...). Le programme n'est pas finalisé, si vous êtes intéressé n'hésitez pas à téléphoner : 04 75 58 29 13.

Enfin, pour compléter cette offre de prestations, le **centre de services** (C.I.S.A.L) est également à votre disposition.

Vous pourrez y trouver du matériel pour effectuer des photocopies noir et blanc, couleur (formats A4 et A3), un traceur (formats A2 et A1), la possibilité de faire faire de la mise en page de faire part, cartons d'invitation, de remerciements..., du secrétariat, des reliures, des découpes au massicot, des scans (jusqu'au A3), des plastifications à chaud (taille maximum A3).

Le Centre de Services propose également du matériel de fêtes en location : tables, chaises...

Accessibles à tous, ouverts 6 jours sur 7, du lundi au samedi, vous trouverez en un même lieu un grand nombre de services et conseils. Plus de renseignements : 04 75 58 29 13.

Les horaires d'ouverture

Lundi	10h - 12h	13h45 - 17h
Mardi	10h - 12h	13h45 - 17h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	10h - 12h	13h45 - 17h
Vendredi	10h - 12h	13h45 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h45 - 16h30

Attention, fermeture exceptionnelle les vendredi 26 et samedi 27 mai 2017 pour le pont de l'Ascension.

* * * * *



Une page d'histoire : l'école St Joseph fête ses 150ans (1867 – 2017) !



La congrégation des sœurs de Saint Joseph est née vers 1650, issue d'un groupe de femmes qui avaient décidé de vivre leur Foi non pas dans la réclusion mais au contact des populations pour les secourir et les instruire. Le père Jésuite Médaille a accompagné la fondation de cette congrégation.

A Saint Romain de Lerps, les sœurs se sont installées en 1867 venant de Saint Félicien d'Ardèche pour venir enseigner.

A l'origine, une école de filles uniquement, dans une maison du village, puis l'école s'installe en 1908 dans les locaux actuels appartenant au Curé Girard de St Victor qui l'avait acheté à M. Joseph Domaret. Les locaux sont, à ce jour, la propriété de l'Association d'Education Populaire (AEP). Au départ, il n'y avait qu'une salle de classe unique et le théâtre attenant. Puis au fil du temps, des nécessités et des engagements des acteurs religieux et laïcs, les bâtiments ont été agrandis.

Le théâtre transformé en salle de classe en 1969-70 lorsque l'école est devenue mixte. Puis fermeture du préau nord au début des années 80.

En 1990-91, construction d'un local pour la cantine des sœurs. Et oui, à cette époque, les sœurs faisaient la cantine pour tous les enfants scolarisés à Saint Romain ! Nouvelle extension du garage avec le préau de 1993 à 1996. Enfin une troisième classe en 2007 en fermant le préau de 1908.

Tous ces travaux effectués avec des parents bénévoles, l'AEP, les OGEC et APEL successifs. En 2007, les sœurs qui n'enseignaient déjà plus, quittent leur maison attenante à l'école mais leur esprit demeure, relayé par les enseignants et tous les acteurs de cette petite école.

Elle reste au cœur de la vie du village et dans celui de celles et ceux qui y sont passés.

* * * * *

Vous êtes toutes et tous conviés cette année au 150ans de l'Ecole St Joseph à Saint Romain de Lerps.

Ce sera l'occasion de quelques réjouissances au cours d'une rencontre intergénérationnelle.

Programme de la journée :

10h - Messe à l'église de Saint Romain.

11h - Visite des locaux de l'école, pot de l'amitié avec animation par les enfants.

13h - Rassemblement à la Salle des Sapins pour un pique-nique ou autour d'un plateau repas à réserver impérativement auprès du restaurant du pic à Saint Romain de Lerps (tél : 06-60-17-79-70)

L'après-midi sera sans doute riche en échanges, des jeux seront proposés pour petits et grands et si la météo le permet, ballades autour du village et jeux de boule feront la joie de tous.

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :		Permanences des élus :
Lundi	8h30 à 10h30	Tous les samedis de 9H à 11H ou sur Rendez-vous pris auprès du secrétariat.
Mardi	9h à 11h	
Vendredi		
Samedi		
Jeudi	16h à 18h	

Téléphone : 04 75 58 50 93 – Fax : 04 75 58 51 08 – E-mail : ma-strdl@inforoutes-ardeche.fr

Le comité de rédaction : M. BRET – A-Laure FOUREL - S. JOLY– R.NAVARRO - M. POMMARET – J-Marc SITAR – E.VERRIEN